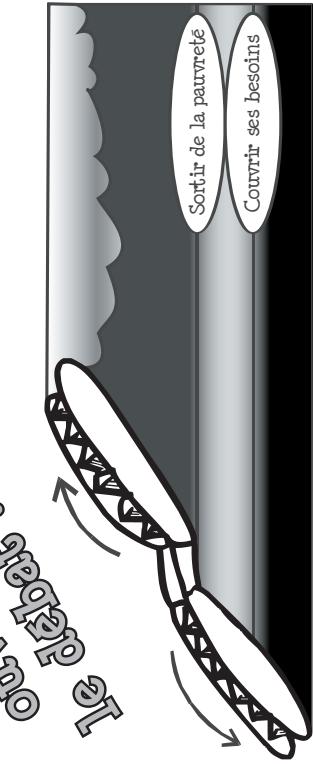


Couvrir les besoins et sortir de la pauvreté au Québec

Outil 1

Bonjour ! ChacunE de nous agit avec ses proches pour s'en sortir. Cela peut toutefois devenir beaucoup plus difficile, voire impossible, quand la société fabrique en même temps des inégalités insurmontables.



Sommes-nous prêts à nous libérer collectivement du besoin et de la pauvreté ? Sommes-nous prêts à nous donner des protections sociales pour le garantir ? Sommes-nous prêts à investir ce qui faut pour assurer ces protections ? Et tout d'abord, qu'est-ce que couvrir ses besoins et sortir de la pauvreté ? Le Collectif pour un Québec sans pauvreté vous invite à contribuer à ouvrir ce débat au Québec en participant à la présente démarche. Trois séries de questions vous sont posées. Ce sont des questions ouvertes, destinées à nous aider à aborder la question de front et à dresser un portrait collectif de nos visions et aspirations. À vous de répondre pour qu'ensuite, ensemble, nous puissions faire un pas.



En décembre 2002, suite à une action citoyenne soutenue, l'Assemblée nationale du Québec a adopté la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Cette loi parle de couverture des besoins. Elle engage la société québécoise et son gouvernement à tendre vers un Québec sans pauvreté. Toutefois, la situation des plus pauvres a continué d'empirer en raison de décisions qui augmentent les écarts entre nous au lieu de les réduire. **Ce n'est pas une fatalité ! Il y a moyen d'agir ! Commençons par nous en parler !**

Consignes : 1. Veuillez répondre sur ce formulaire. si nécessaire en indiquant les numéros des questions auxquelles vous référez. Ou encore utilisez le fichier word disponible sur Internet au www.pauvrete.qc.ca.

2. Toutes les réponses reçues avant le 30 juin 2006 seront compilées. Cette compilation servira ensuite de base à une action citoyenne visant à engager le gouvernement à faire les prochains pas vers des protections sociales qui couvrent les besoins et font sortir de la pauvreté.

3. Pour démarrer et alimenter la réflexion, plusieurs déclencheurs et outils vous sont proposés dans un guide et une trousse d'animation. Toute l'information est aussi sur le site Internet du Collectif.

Identification des répondantEs

Personne contact : _____

Organisme : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

Nombre de personnes qui ont participé à la démarche : _____

Vous pouvez joindre sur une feuille séparée la liste des noms des participantEs.

A• D'abord partir de la réalité

1. Couvrir ses besoins au Québec, ça veut dire quoi ?

2. Sortir de la pauvreté au Québec, ça veut dire quoi ?

3. La différence entre les deux, c'est quoi ?

B. Le modèle de couverture publique à rechercher



Au cours des vingt dernières années, la couverture publique des besoins a constamment rétréci. La protection minimale, qui est fournie par l'aide sociale, est notamment insuffisante. Avec une prestation de base de 537 \$ comme seul revenu mensuel, une personne est nécessairement à découvert et en déficit humain dans la société québécoise. Ses besoins essentiels ne sont pas couverts. Il faut dépasser le mur des préjugés et penser le genre de couverture qu'on voudrait pour soi comme pour les autres.

4. En tenant compte du niveau de vie au Québec, de notre capacité collective de payer, ainsi que des impacts divers sur l'économie et le fonctionnement de la société, que pensez-vous du modèle mis au débat sur cette page par le Collectif pour assurer une couverture publique correcte des besoins au Québec ? (Voir ci-dessous.)



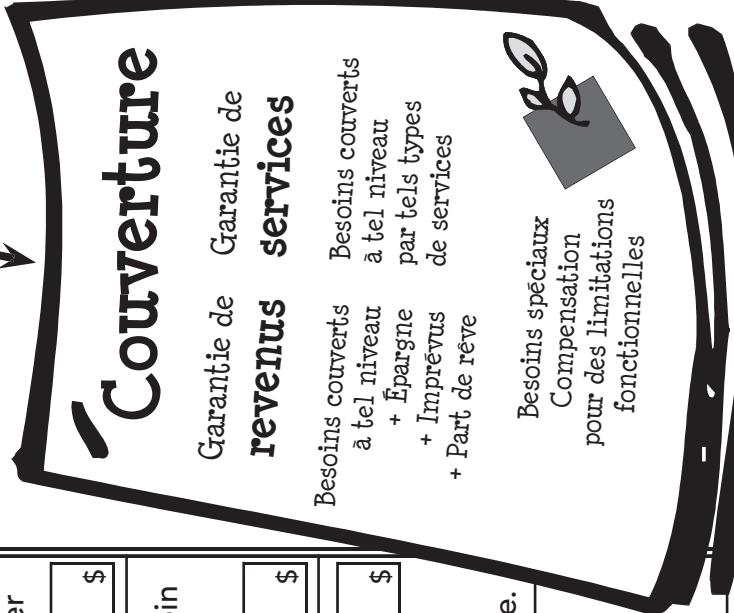
À vous maintenant de commenter et détailler ce modèle de couverture en répondant aux questions 5 à 21. Après avoir identifié les besoins à couvrir dans la colonne 6, indiquer ce qui doit être couvert par une garantie de revenu (colonne 7) ou/et par un service (colonne 8) en cochant la ou les cases appropriées; précisez le «comment» si nécessaire et, pour la colonne 7, le montant requis par mois.

5. Les liens à faire entre **les besoins**, **la dignité et les droits**. Comment les voyez-vous ?

Comment les
voyez-vous ?



En plus, la garantie de revenu devrait inclure :		Le modèle de couverture publique mis au débat	
9. <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		La possibilité d'éviter le zéro de liquidité dans un mois et de réaliser de l' épargne . \$	
10. Commentaire.			
11. <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		Un montant non associé à un besoin spécifique et destiné à couvrir des imprévus . \$	
12. Commentaire.			
13. <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		Un montant non associé à un besoin spécifique et destiné à «la part de rêve », un besoin essentiel lié à la dimension individuée de chaque personne. \$	
14. Commentaire.			
15. Indiquer quoi.		Autre chose ?	
		Total nécessaire pour une personne :	16. \$/mois 17. \$/année
En plus, la couverture publique devrait inclure :			
18. <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		Une modalité de couverture de besoins spéciaux ou ponctuels .	
19. Quoi couvrir et comment ?			
20. <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		Une modalité de compensation pour les limitations fonctionnelles .	
21. Quoi compenser et comment ?			



C. Un scénario à discuter :

12 000 \$ / 20 000 \$ / 10 \$

Pour couvrir les besoins et vraiment tendre vers un Québec sans pauvreté, quelles cibles devrions-nous adopter au Québec pour les protections publiques à assurer à toute personne ?

Admettons que les différents programmes d'aide financière, dont l'aide sociale, devraient garantir la couverture des besoins essentiels. Tout en étant porteurs de graves discriminations, aucun des barèmes de l'aide sociale (la protection minimale actuelle), soit 6444 \$ sans contraintes à l'emploi (a), 7812 \$ avec contraintes temporaires (b), 9516 \$ avec contraintes sévères à l'emploi (c), ne permet cette couverture à l'automne 2005. Alors en tenant compte des moyens de la société québécoise, quel montant devrait être visé pour la couverture des besoins essentiels ?

Admettons qu'un salaire minimum à temps plein devrait permettre de sortir de la pauvreté. À 7,60 \$ de l'heure (d), le salaire minimum actuel ne permet certainement pas de le faire. Alors quels montants devraient être visés pour la sortie de la pauvreté et pour un salaire minimum conséquent ?

Le Collectif vous demande votre avis sur ce scénario :

- 12 000 \$ par année pour couvrir les besoins essentiels,
- 20 000 \$ par année pour sortir de la pauvreté,
- 10 \$ l'heure pour un salaire minimum qui sorte de la pauvreté.

22. Qu'en pensez-vous ?

23. Les pour.

24. Les contre.

25. À quoi faut-il faire attention ?

26. Quel serait l'impact pour la société d'un tel scénario ?

Vous pouvez maintenant confirmer votre position en remplissant le bulletin de voix que vous trouvez dans la trousse d'animation ou sur le site Internet du Collectif.



Merci d'avoir participé à cette démarche. Nous vous reviendrons dans quelques mois avec les résultats et des projets pour la suite.

- Si votre discussion a fait surgir des idées qui peuvent être mises en action dès maintenant, à vous d'agir.
- Si vous voulez accompagner ce formulaire de commentaires supplémentaires, libre à vous !

À retourner dès que possible et au plus tard le 30 juin 2006.

Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, G1K 9E9.
Téléphone : 418-525-0040, Télécopieur : 418-525-0740.
Courriel : collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca

